

SCI A2F
AU CAPITAL DE 144 826,57 EUROS
SIEGE SOCIAL : 3 RUE DU BOIS ROLLAND
11100 NARBONNE

RCS NARBONNE : 393 404 926

PROCES VERBAL DE DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 15 JUIN 2026

L'an deux mille vingt six et le 15 Juin à 17 heures les associés de la SCI A2F
au capital de 144 826,57 euros dont le siège social est situé 3 rue du Bois Rolland
à NARBONNE se sont réunis en assemblée générale extraordinaire sur convocation
faite par lettre adressée à chacun d'eux

Sont présents :

SCI A2F
M. MEYNADIER Denis propriétaire de 35 parts
Mme MEYNADIER Jeanine née RECORD, propriétaire de 35 parts
M. MEYNADIER Fabrice propriétaire de 10 parts
M. MEYNADIER Arnaud propriétaire de 10 parts
Mme MEYNADIER Fanny propriétaire de 10 parts

L'intégralité du capital social soit 100 parts est présente ou représentée
et les associés peuvent en conséquence valablement se réunir et délibérer en assemblée
générale extraordinaire

Lecture est donnée de l'ordre du jour inclus en ces termes dans la convocation adressée
aux associés

ORDRE DU JOUR

Transfert du siège social :
ancien siège : 3 rue du Bois Rolland 11100 NARBONNE
nouveau siège : N°29 Rangée 2 avenue des aigrettes 11430 GRUISSAN

RESOLUTION UNIQUE

L'assemblée générale extraordinaire décide de transférer le siège social à compter de ce jour
ancien siège : 3 rue du Bois Rolland 11100 NARBONNE
nouveau siège : N° 29 Rangée 2 allée avenue des aigrettes 11430 GRUISSAN

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17H30 .

De tout ce que ci-dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par tous
les associés .

M. MEYNADIER Denis



Mme MEYNADIER Jeanine



M. MEYNADIER Fabrice



M. MEYNADIER Arnaud



Mme MEYNADIER Fanny

